

## C.F.A. une formation innovante aux implications multiples.

Déstabilisation et contrainte,  
facteurs d'innovations.

tions. Il nous faut donc anticiper le déficit imminent de professionnels compétents qu'engendre le cumul de ces facteurs.

La mise en place de la formation par l'apprentissage d'éducateurs spécialisés est une des solutions retenues. Se former par l'apprentissage fait partie des traditions de transmission des savoir-faire. La formation des éducateurs spécialisés, sous certains aspects, ne semble pas très éloignée d'une formation par l'apprentissage. Elle s'effectue pour moitié sur le terrain professionnel sous la responsabilité d'un accompagnateur de stage ; il est question pour l'éducateur spécialisé stagiaire d'observer et d'agir en situation professionnelle afin de construire ses compétences avec l'aide de ce professionnel.

Alors s'agit-il de faire du nouveau avec de l'ancien ? Au-delà du processus de reproduction que pourrait susciter un tel modèle, l'innovation est néanmoins au rendez-vous. Et ceci de deux façons :

- par une innovation culturelle : la formation prend comme point de départ les contextes et problématiques professionnelles et non pas les contenus notionnels.
- par une innovation pédagogique : le cœur habituel du dispositif de formation se voit transformé. Dans celui-ci apparaît un nouvel acteur : le tuteur\* bénéficie d'une formation qui lui permet d'accompagner l'apprenti pendant les trois années que dure la formation. Il exerce alors une double fonction : une fonction tuteur et une fonction formateur (il est tuteur lorsqu'il guide l'apprenti dans la pratique professionnelle et formateur dans le transfert des connaissances dont il a la responsabilité). La formation par l'apprentissage crée une synergie entre l'apprenti,

suite page 4 →

\*Tuteur : obligatoirement un éducateur spécialisé titulaire et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.

## Autour de la parentalité

Conscient que les professionnels du travail social sont confrontés dans leur activité quotidienne à des questions de parentalité, le Centre d'Activités "Petite Enfance et Familles" a proposé un cycle de 6 journées d'analyses de pratiques, réparties sur 6 mois entre avril et novembre 2002. Devant l'afflux des inscriptions, 4 groupes ont été constitués (3 sur Marseille et 1 sur Cannes). Cinquante-deux personnes de qualifications très différentes et provenant d'un large horizon professionnel ont participé à cette formation (Assistants de Service Social, Educateurs spécialisés, Educateurs de Jeunes Enfants,

Animateurs, Conseillers en Economie Sociale et Familiale, Puéricultrices, Auxiliaires de puériculture et élus). Ces journées ont été très intéressantes et enrichissantes pour l'avenir. Les deux formateurs impliqués dans l'animation des journées travaillaient autour de deux approches, l'une "psychanalytique" et l'autre "multiréférencée". Plusieurs constats et analyses peuvent être faits à l'issue de ces journées. Tout d'abord, il faut noter la prégnance des questions de parentalité dans l'action sociale d'aujourd'hui. Qu'il s'agisse d'intervention

suite page 4 →

## Mot du président

*Soucieux de communiquer avec nos partenaires de terrain, au-delà des rencontres fréquentes et fructueuses que nous organisons régulièrement au sein de notre établissement, nous avons souhaité créer : "La lettre de L'I.R.T.S" qui paraîtra deux fois par an.*

*Notre ambition est d'en faire le témoin des actions de perfectionnement et d'animation que nous menons auprès des professionnels du secteur et de vous en communiquer les éléments saillants.*

*Nous souhaitons que cet espace soit aussi le vôtre, aussi serons-nous heureux de vous lire et de publier vos contributions au perfectionnement du champ du travail social.*

■ Roland CANOVAS

## Editorial

*Dans le cadre de ce premier numéro, chacun de nos centres d'activités a tenu à vous communiquer les résultats produits par des actions entreprises sur le plan de l'accompagnement des mutations qui affectent le cœur de nos pratiques professionnelles.*

*Au-delà des formations initiales, ces actions constituent pour nous le terreau à partir duquel il nous est possible de former les jeunes professionnels qui, demain, interviendront dans vos établissements ou services. C'est par ces actions que nous perfectionnons nos connaissances et nos savoir-faire.*

*C'est en qualité de formateurs que nous vivons l'alternance. Elle constitue les espaces qui nous sont indispensables à l'actualisation des contenus que nous pouvons dispenser dans le cadre de nos formations dites "réglementées".*

■ François SENTIS

# Réaliser votre projet de formation

## Un service à votre écoute

Vous êtes salarié, étudiant, lycéen, demandeur d'emploi, Vous avez dans tous les cas un projet qui vous conduit vers une formation de travailleur social, l'I.R.T.S est à votre disposition pour vous assurer :

- le conseil en formation,
- l'aide au montage des dossiers d'inscription,
- l'aide à la recherche de financement,
- le suivi administratif de la scolarité.

1 200 stagiaires s'inscrivent chaque année à l'I.R.T.S. pour y suivre une formation pouvant aller d'une semaine à quatre ans. 300 stagiaires environ reçoivent chaque année un diplôme, de niveau C.A.P. à bac + 5. Pour la moitié d'entre eux, ils occupent déjà le poste pour lequel ils sont venus se qualifier, pour les autres, il s'agira, dans la plupart des cas, d'une recherche d'un premier emploi.

Le phénomène de pénurie de professionnels qualifiés dans le secteur social, constaté déjà depuis plusieurs années, ne peut aller qu'en s'aggravant, notamment avec les prévisions, dans les dix années à venir, de départs à la retraite massifs.

La croissance déjà amorcée des demandes, induite par :

- les créations ou les modifications de postes amenées par les nouvelles orientations des politiques publiques,
- la mise en œuvre progressive des 35 heures,
- l'application de l'Allocation Personnalisée

d'Autonomie (A.P.A.) a eu un impact important dans l'augmentation de nos effectifs dans les différentes filières, notamment dans celle des aides médico-psychologiques.

Ce constat, plutôt repérable jusque-là dans les formations non subventionnées (salariés en contrat à durée indéterminée, en contrat qualification, emploi jeune, apprentissage, dispositifs expérimentaux V.A.E), va désormais toucher les formations initiales subventionnées par l'Etat. Le schéma national des formations sociales prévoit une aide à cette crise du recrutement par l'affectation de quotas supplémentaires. Les profils nouveaux des candidats ont parfois imposé des réajustements de programmes dans les contenus et dans le rythme, des créations de diplômes, et l'extension de nos partenariats, en particulier avec l'Université (D.U. clinique du travail éducatif, certificat d'aptitude aux fonctions de médiateur familial).

La diversité des profils des candidats, les trajectoires individualisées de formation, l'annonce de la validation des acquis de l'expérience (VAE), ont demandé au Service Communication & Scolarité des connaissances et des savoir-faire nouveaux qui permettent désormais la mise en place et l'adaptation de projets personnalisés.

■ Esther CASSAR, Maryse MORELLI

## Un nouveau CAFDES pour un autre style de management

**Le CAFDES est devenu, en mars 2002, le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement et de service d'Intervention Sociale et le cycle préparatoire a été profondément transformé.**

Cette réforme a pris en compte :

→ l'évolution des politiques publiques qui insistent :

- sur la place à accorder aux bénéficiaires des prises en charge dans une visée éthique et opérationnelle fondée sur la solidarité et la dignité,
- sur la nécessité de passer d'une logique de structure à une logique de prestation à la personne, amenant les dirigeants à décroiser leurs interventions et à animer des partenariats,
- sur l'obligation d'élaborer un projet d'établissement et de le réévaluer régulièrement,
- sur la nécessaire qualification des directeurs d'établissements et de services ;
- la pluralité des contextes à prendre en compte, en particulier la territorialisation des politiques publiques, l'approche globale et

transversale des problématiques de populations, l'enchevêtrement des niveaux de décisions administrative et financière ;

Les points essentiels de la réforme concernent :

- l'élargissement de l'accès à la formation à de nouveaux acteurs de l'Action Sociale (politique de la ville, services d'insertion, foyers de jeunes travailleurs...) ou à des cadres hors secteur de l'Action Sociale cumulant une expérience d'encadrement et un niveau de diplôme (I ou II).
- La durée de la formation qui est de 30 mois à présent.
- Une architecture de formation structurée autour d'un référentiel de compétences, elles-mêmes identifiant cinq fonctions principales :
  - la définition et la conduite de l'intervention sociale,
  - la définition et la conduite du projet d'établissement ou de service,
  - l'animation et la gestion des ressources humaines,
  - la gestion technique et logistique,

à partir desquelles trois axes de formation ont été définis :

- comprendre et agir dans un environnement,
- ingénierie et conduite de projet,
- management et pilotage stratégique.

Cette dernière dimension était insuffisamment prise en compte ; elle est aujourd'hui centrale dans le processus de formation parce qu'elle l'est dans l'exercice de la fonction de direction face à un environnement complexe, mouvant et incertain.

- Une individualisation des trajectoires de formation correspondant à la prise en compte de la diversité plus grande des stagiaires, des terrains professionnels et de la mise en place de la V.A.E.
- Un mode de validation articulant une dimension de contrôle des connaissances fondamentales et une évaluation des compétences globales de direction dans l'élaboration et le management de projet d'action sociale.

Nous insistons sur l'importance des acquisitions de connaissances ; elles sont essentielles car la complexification des législations, des procédures et des financements ainsi que l'évolution des conceptions en matière de prise en charge et de gestion des projets rendent obligatoire une parfaite connaissance des textes et des théories, une vigilance constante sur l'évolution des méthodes et des dispositifs d'Action Sociale.

Mais nous avons aussi organisé la formation pour qu'elle soit un espace de réflexion, confrontation, de débat de mutualisation autour du sens de l'action, des modes de management des projets et des collectifs de travail.

Etre en formation, c'est aussi avoir la possibilité de prendre de la distance par rapport à une pratique quotidienne parfois usante et routinière, alors que le niveau de responsabilité demande, au directeur, de la lucidité, du réalisme mais aussi de l'utopie, de l'audace et de la créativité.

■ Michèle DORIVAL

## Journée sur les violences urbaines à la Préfecture

Depuis plusieurs années, à la demande du Sous-Préfet à la Ville, l'I.R.T.S. anime chaque mois une journée de formation-mutualisation à destination du Réseau Départemental de Prévention de la Délinquance rassemblant élus et techniciens de la plupart des villes du département. Le temps fort de l'année 2002 fut la journée sur les violences urbaines, avec la présence de Madame Bui-Trong, ancienne responsable nationale des Renseignements Généraux et auteur d'un livre sur les violences urbaines. C'est à son initiative que, à la suite du choc des émeutes de Vaulx-en-Velin (octobre 1990) se mettent en place dans le service des Renseignements Généraux et en lien avec d'autres services de police :

- un nouvel objet de travail, l'insécurité dans les banlieues
- une nouvelle façon de collecter l'information (auparavant, les Renseignements Généraux la cherchaient plutôt auprès des leaders d'opinion)
- une nouvelle façon de la synthétiser et de l'interpréter par la mise en place d'une échelle à huit degrés permettant de situer l'intensité de la "violence urbaine" dans les zones observées.

Cette échelle a la double vertu de faire apparaître le feu qui couve sous la cendre dans des quartiers dont on ne parle pas et de dédramatiser la situation d'autres quartiers que l'on montre sans cesse du doigt. La particularité de la notion de "violence urbaine" par rapport à la violence en général est de sélectionner parmi les faits de violence ceux qui mettent en cause l'autorité, qui ciblent les représentants des institutions dans l'exercice de leur fonction. Cette journée introduite et conclue par le Préfet Délégué à la Sécurité, en présence du Sous-Préfet à la Ville et de nombreux élus a permis à plusieurs services départementaux, d'exposer leurs modes de travail, rendant plus lisible le travail des forces de police et contribuant ainsi à faire de la sécurité un objet de réflexion partagée.

■ Bernard ORGANINI

## La dépendance

### Une problématique contemporaine

La situation de dépendance que peut connaître toute personne à un moment donné de sa vie "n'est pas toujours un problème" et en elle-même ne suffit pas à justifier la création d'un Centre d'Activités au sein de l'IRTS.

On peut même dire que toute personne est dépendante d'une façon ou d'une autre, autant d'un environnement matériel, économique, culturel, que d'un réseau affectif et relationnel.

Françoise Dolto attribuait à cette dépendance, souvent très précoce dans le développement de l'être humain, une des caractéristiques majeures de notre espèce humaine qui fait que chacun a besoin de l'autre pour se construire : "L'humain est un mammifère supérieur, supérieur parce qu'infirme à la naissance, grâce à quoi il est supérieur puisqu'il a besoin d'une communication avec l'autre pour pouvoir survivre".

Mais cette dépendance normale peut glisser vers une dépendance pathologique et faire alors problème : le besoin de communiquer est alors entravé par des handicaps, par le vieillissement, par des difficultés sociales majeures.

Ce n'est pas seulement la fonction du langage qui peut être atteinte, mais progressivement les contenus de ce langage s'appauvrissent. L'univers de ces personnes s'est progressivement rétréci, toutes occupées qu'elles sont par la recherche d'une mise en sécurité de plus en plus proche.

Tout peut devenir problème : un repas, un déplacement, un achat à réaliser, une démarche administrative, mais surtout l'impression de ne plus être reconnu comme interlocuteur valable par ses proches, par son environnement social et professionnel. Ce sentiment de ne plus avoir de prise sur soi et sur le cours des choses est le socle de ce qui devient la problématique de la dépendance.

Les professionnels formés dans ce Centre d'Activités sont préparés à développer des relations de soin, d'aide, d'accompagnement, auprès de ces personnes qui sont entrées dans la dépendance quotidienne et multiforme.

Mais de cette situation de "tierce personne" d'autres problèmes peuvent survenir, liés à l'extrême dépendance : danger de la toute puissance, qui se repère dans le danger de parler, faire, penser, désirer à la place de la personne. Ceci pose le problème du respect des rythmes de vie différents, des centres d'intérêts décalés, des potentialités peu efficaces. En quelque sorte, l'approche de la personne risque de se faire davantage sous l'angle de la défectologie que d'une nouvelle dynamique relationnelle à inventer pour le respect de la personne.

Risque de situations de maltraitance, dont on sait de mieux en mieux repérer les insidieuses manifestations. Les professionnels formés doivent exercer leur vigilance pour qu'en toute circonstance la personne dont ils s'occupent demeure bien le sujet qui, de ce fait, permet au professionnel de se reconnaître lui-même dans la dignité de sa fonction.

C'est dire combien le positionnement éthique est au cœur des formations et des pratiques professionnelles dispensées et travaillées dans ce Centre. La compréhension de la grande vulnérabilité des personnes dépendantes permet alors de maintenir et restaurer leur aspiration légitime à des "indépendances" dans leur vie quotidienne, familiale et sociale.

■ Jean-Louis FOUCHARD

## D.U. Clinique du travail éducatif et social

### Un perfectionnement pour des intervenants éducatifs et sociaux

La méthode clinique suppose de prendre en compte le sujet dans sa singularité, tant pour le patient que pour le clinicien. Comme en témoignent les écrits de D. Roquefort, J. Rouzel, P. Fustier, le terme de clinique éducative entend remettre au centre de la fonction la relation qui s'est engagée auprès de l'usager.

En médecine, la clinique désigne l'activité qui se pratique au chevet du malade (du grec Κλινη : lit) permettant d'associer les dires du patient (symptômes subjectifs) à l'examen de sa pathologie (symptômes objectifs).

En psychologie, le clinicien pratique l'entretien, l'échange de parole dans une situation d'implication réciproque. Il fait de sa subjectivité le point d'appui de son diagnostic.

C'est à ce titre qu'il convient de soumettre cette subjectivité à une analyse. Dans ce contexte, le clinicien ne peut se positionner comme un expert face aux problèmes que pose la société actuelle.

Aucune réponse n'est déjà inscrite qui lui permette de légiférer sur ce qu'il convient de faire. Par exemple : libéraliser telle ou telle drogue, tel ou tel type de couple, autoriser l'euthanasie...

Le pari que soutient cette formation s'inscrit en ligne directe dans ce souci de vérité "de la rencontre avec l'usager". Le savoir se trouve du côté de l'usager et non de l'éducateur.

C'est dans cette mouvance que le Centre d'Activités Education Spécialisée de l'IRTS a développé un diplôme d'université "clinique du travail éducatif et social" en partenariat avec le centre de formation continue de l'Université de Provence, plus précisément avec le laboratoire de psychopathologie et de psychanalyse de l'U.F.R. de psychologie.

■ Jean-Michel BAUDE

# Vous avez dit documentation ?

## De la gestion de l'information à la construction de la connaissance

intense de l'information et le besoin de l'individu à la conquête d'une profession.

C'est là un moment où la masse incontrôlable doit s'organiser autour d'objets précis de construction de la connaissance. Aussi, le Centre d'activités documentation fonctionne au sein de l'IRTS en regard de chaque activité ou projet pédagogique. L'interaction est permanente avec les acteurs de la formation. Par exemple, des dossiers thématiques adaptés à la demande des formateurs et au public visé sont constitués régulièrement. Une problématique nouvelle de développement, une orientation novatrice sont pressenties, c'est alors un dispositif de veille documentaire et de suivi de l'évolution de l'information qui se déploie. Dans cette dynamique, s'élaborent la définition et la mise en œuvre d'une politique d'enrichissement des collections.

Le travailleur social en formation construit un savoir professionnel en s'appuyant sur plusieurs sources de connaissances. Il vérifie, confirme et approfondit l'enseignement reçu dans diverses disciplines par des contenus, majoritairement accessibles dans les ouvrages. Il a aussi à découvrir et questionner les pratiques, entendre les témoignages de ses pairs sur l'évolution du social : les périodiques, les sites Web, les forums sont la scène de ces échanges. Le travailleur social de terrain nourrit sa pratique d'échanges et de compléments de connaissance. L'activité documentation est le carrefour de ces débats mais donne aussi le moyen de laisser la trace de tous ces cheminements, en devenant un lieu de mutualisation où des professionnelles de l'information sont des animatrices.

Les documentalistes accueillent ces publics étudiants ou professionnels et les accompagnent dans leur questionnement. N'étant ni spécialistes d'une discipline ni professionnelles du travail social, les documentalistes sont médiatrices de l'information grâce à la maîtrise d'outils d'interface entre les sources d'information et les problématiques à éclairer ; elles n'apportent pas un savoir disciplinaire mais rassemblent de façon organisée les différentes sources de connaissances et servent de guide dans cet univers.

Bibliothèque et service de documentation, au sein de l'IRTS, sont indissociables et complémentaires. L'idée de patrimoine est bien présente notamment marquée par l'existence d'un fonds de 2 000 travaux d'étudiants et de 5 000 ouvrages sur les disciplines qui croisent le travail social ; le souci d'enrichir et faire évoluer ce fonds est constant. 170 abonnements apportent l'actualité, l'évolution des idées. Le total des ressources est signalé dans une base de données de 33 000 références mais peuvent à tout moment se prolonger par de l'information disponible sur le Web. Cet ensemble repose sur la adaptabilité et la mobilité. Les choix documentaires tiennent compte de tous les publics de l'IRTS à savoir des personnes en formation du niveau V au niveau I. L'organisation relève le défi de la double implantation géographique : elle s'appuie pour cela largement sur les moyens modernes de communication et sur les atouts logiciels du monde de la documentation. Du repérage de l'information sous toutes ses formes à son exploitation, le Centre d'activités documentation est un partenaire permanent de l'individu en formation et du professionnel en quête d'étayage.

■ Marie-Josée CASANOVA

## C.F.A. une formation innovante aux implications multiples.

→ suite de la page 1

son lieu de travail et l'institut de formation. Celle-ci s'appuie sur la mise en place d'une formation spécifique intégrée à la formation classique des éducateurs spécialisés.

Concrètement, coexistent des temps de formation communs aux deux dispositifs et des temps spécifiques. Ceci permet de s'appuyer sur un modèle de formation éprouvé et de mettre en place une démarche pédagogique innovante et adaptée aux enjeux actuels.

De l'innovation dans la tradition : nous sommes bien à un moment de construction de ces outils de passage. Ceci nous permet de continuer à faire évoluer les formations, repenser les articulations Terrain/Institut de formation et d'intégrer progressivement de l'innovation technologique très utile pour continuer à communiquer et construire en dehors des temps de formation en présentiel.

■ Etienne WEBER

Dans le contexte des nouvelles technologies, le mot bibliothèque évoque la notion de patrimoine et de conservation, le mot documentation s'attache plus particulièrement à la recherche, la diffusion et à la circulation de l'information quel qu'en soit le support. Dans l'univers de la formation, la documentation cherche à mettre en phase le flux

## Autour de la parentalité

→ suite de page 1

ou d'animation sociale dans un centre social de quartier, les différents acteurs professionnels ont présenté des situations très difficiles, les mettant aux prises avec des problématiques nouvelles auxquelles les formations initiales ne les ont pas préparés.

Les maltraitances envers les enfants, les effets sociaux et/ou psychiques de la désaffiliation, la non-inscription sociale des familles, les flous générationnels nourrissent la pratique quotidienne des intervenants sociaux. L'implication personnelle de ces mêmes intervenants est patente. Les modèles idéologiques, sociaux de référence sont mis à mal par les comportements et conduites observés dans la pratique.

Qu'il s'agisse de l'approche psychanalytique ou multiréférencée, nous avons essayé de remettre en question les "allant de soi". Cette démarche n'a pas toujours été comprise par certains participants, qui attendaient plutôt des formateurs qu'ils proposent de façon plus nette des "guides pour l'action". La demande d'étayages théoriques a été très importante. Le prochain cycle de formation prendra en compte cette attente. Un groupe "ressource" a été constitué. Il est composé de formateur de l'IRTS et de participants des sessions précédentes. Sans préjuger des conclusions, il nous semble probable que notre projet évolue vers une offre multiple permettant de mieux répondre aux différentes motivations et attentes.

■ Jacques PAPAY

Représentant légal  
et Directeur de publication :  
François Sentis  
Editeur : Institut Régional  
du Travail Social PACA et Corse  
20, boulevard des Salyens  
13008 Marseille  
Tél : 04 91 76 92 00  
Association loi 1901  
Périodicité : semestriel  
Dépôt légal : mai 2003  
gratuit

Maquette : Cargo - 04 91 71 80 42